

Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

ATTESTATION

Je soussigné, Pascal GOUHOURY, Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau (44 rue du Château à Fontainebleau), certifie que le Pays de Fontainebleau ne verse pas d'aide financière aux habitants de son territoire pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (dont vélo cargo).

Cette attestation est délivrée pour faire valoir ce que de droit.

Fontainebleau, le 30 janvier 2020



Le Président,



Pascal GOUHOURY